MOTOMCO FARM & HOME™

HAWK®

All-Weather/Toute-Saison

RODENT BAR
BARRE ANTIRONGEUR

Can be Used Indoors or Out
With Bromadiolone

Peut être utilisé à l'intérieur ou à l'extérieur
Avec Bromadiolone

KILLS WARFARIN RESISTANT NORWAY RATS
TUE LES RATS SURMULOTS RÉSISTANT AU WARFARIN

Norway rats and house mice may consume a lethal dose in one feeding with first dead rodents appearing four or five days after treatment begins.

Les rats surmulots et les souris communes peuvent consommer une dose mortelle en une seule fois, les premiers rongeurs morts apparaissant 4 ou 5 jours après le début du traitement.

REGISTRATION NO.:
N° D'HOMOLOGATION : **30073**

PEST CONTROL PRODUCTS ACT
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

WARNING
POISON

AVERTISSEMENT
POISON

GUARANTEE:/GARANTIE :
Bromadiolone 0.005%

Contains Denatonium Benzoate
Warning, contains the allergens wheat, soya lecithin.
Contains calcium propionate at 0.375% as a preservative.

Contient du benzoate de dénatonium
Avertissement, contient les allergènes blé, lécithine de soya.
Contient du propionate de calcium à raison de 0,375% à titre d'agent de conservation.

READ THE LABEL BEFORE USING
(see back panel for additional precautionary statements)
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
(pour détails supplémentaires sur la sécurité, voir verso)
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NET CONTENTS:
CONTENU NET : **454 g**

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs.

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

Manufactured by:/Fabriqué par :
MOTOMCO
3699 Kinsman Blvd.
Madison, WI 53704 U.S.A.
Tel:/Tél : 608-241-0202
www.motomco.com | MADE IN USA

0 48745 71200 0
906-6

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DU BÉTAIL. Produit dangereux ou fatal s'il est ingéré ou absorbé par la peau. Toutes les personnes qui manipulent le produit doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures avec chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques. Des gants résistant aux produits chimiques doivent être portés lors de la manipulation du produit et de l'élimination des rongeurs morts, des appâts non consommés et des contenants vides. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de consommer des produits de tabac ou d'utiliser les toilettes. Laver la peau minutieusement avec de l'eau et du savon après la manipulation. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avec de l'eau chaude savonneuse avant de les réutiliser. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS POUR ANIMAUX ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils en matière de soins. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils en matière de soins. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils en matière de soins. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Pour tous les cas d'exposition humaine par ingestion, informer immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Communiquer immédiatement avec un vétérinaire si l'on soupçonne l'empoisonnement d'un animal domestique ou du bétail. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom et du numéro d'homologation du produit lorsque l'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K_1, sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées ou administrée par la bouche, est suggérée comme traitement curatif pour un empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas sera évaluée en mesurant les temps de prothrombine prolongés (TP) afin de déterminer la thérapie appropriée. Une surveillance continue du TP indiquera la nécessité de répéter les traitements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas laisser ce produit se répandre dans les lacs, les rivières ou les étangs.

MODE D'EMPLOI : Utiliser des appâts pour lutter contre les rats d'égout (*Rattus norvegicus*), les rats noirs (*Rattus rattus*) et les souris communes (*Mus musculus*) à l'intérieur et à l'extérieur à moins de 15 mètres des bâtiments (unités d'habitation, bâtiments agricoles, établissements de restauration [zones à usage non alimentaire], silos à grains [vides], usines de transformation [aliments destinés à une consommation humaine ou animale, zones à usage non alimentaire] et aires d'entreposage [à usage non alimentaire]). Un appât antirongeur peut être placé dans un point d'appât invisible le long des clôtures délimitant les propriétés, à l'extérieur de la limite de 15 mètres, mais à moins de 100 mètres des bâtiments, si le point est solidement fixé (par ex., cloué) sur la clôture ou dans le sol.

Transformation des aliments, fabrication de produits alimentaires, stockage des aliments et aires de service alimentaire :
Pour les zones non directement liées à la transformation des aliments : utiliser seulement dans des zones à usage non alimentaire ou dans des endroits où les aliments destinés à une consommation humaine ou animale de même que l'équipement de conditionnement ou de manutention ne sont jamais ouverts ou exposés. Pour les zones où des aliments destinés à une consommation humaine ou animale sont transformés, servis ou entreposés : dans les usines de transformation de la viande ou des aliments (aires de transformation), utiliser seulement si l'usine ne fonctionne pas. Enlever ou couvrir tous les aliments, les emballages et les ustensiles avant de placer les appâts dans des points d'appât. Enlever tous les appâts et les rongeurs morts avant de réutiliser l'usine (les aires de transformation incluent le stockage et le service). Les utilisateurs doivent enlever immédiatement leurs vêtements si le pesticide s'est infiltré dessous. Laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Les appâts DOIVENT être placés dans des points d'appât invisibles ou dans des emplacements non accessibles par les enfants, les animaux domestiques, le bétail ou les espèces animales non visées, NE PAS placer les appâts dans des sites où il existe une possibilité de contamination des aliments ou des surfaces venant en contact direct avec des aliments. Le point d'appât **(niveau 3)** contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, mais hors de la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes: 1) être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (par exemple, métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants ne puissent le détruire; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants ne puissent atteindre l'appât; 3) sa structure interne doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué; 4) son panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et doit pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'une vis ou d'un cadenas); 5) il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés.
Le point d'appât **(niveau 2)** contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, à la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles requises pour le point d'appât de niveau 3: 1) être résistant à la destruction par des animaux d'espèces non ciblées; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les animaux des espèces non ciblées ne puissent atteindre l'appât.
Les appâts placés à l'extérieur et au-dessus du sol DOIVENT être placés dans des points d'appât.
Le point d'appât **(niveau 1)** destiné à être placé à l'extérieur, en surface, à un endroit accessible aux enfants, aux animaux de compagnie et aux espèces sauvages non ciblées, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles requises pour le point d'appât de niveau 2 ou 3: 1) être résistant à la destruction ou à l'affaissement attribuables à des conditions météorologiques normales, non catastrophiques (comme la neige, la pluie, les températures et l'humidité très intenses) et à l'exposition directe au soleil.

SÉLECTION DES ENDROITS À TRAITER : Déterminer les endroits que les rats et/ou souris fréquentent le plus souvent pour trouver et consommer l'appât. Généralement, ces endroits sont le long des murs, près des ouvertures rongées, dans les tanières, dans les coins ou les endroits retirés, entre les planchers et les murs, ou dans les endroits où les rongeurs ou des signes de leur présence ont été observés. Maintenir un approvisionnement régulier d'appâts frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé.

MODE D'APPLICATION : Le HAWK TOUTE SAISON BARRE ANTIRONGEUR (454 g) est emballé de manière à être facilement divisé en 16 morceaux de 28 g.

RATS : Rupture et placer 4 à 16 morceaux de HAWK TOUTE SAISON BARRE ANTIRONGEUR par emplacement à des intervalles de 5 à 10 m. Maintenir un approvisionnement ininterrompu en appâts frais pendant une période de 10 jours ou jusqu'à ce que cessent les signes d'activité des rats.

SOURIS : Placer un morceau de HAWK TOUTE SAISON BARRE ANTIRONGEUR de 28 g à des intervalles de 2,5 à 4 mètres. Deux morceaux de 28 g peuvent être nécessaires aux endroits où il y a une forte activité de souris. Maintenir un approvisionnement ininterrompu en appâts frais pendant 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent.

RATS/SOURIS : Remplacer immédiatement les appâts contaminés ou altérés. Pour prévenir une réinfestation, éliminer la nourriture, l'eau et les abris autant que possible. S'il y a réinfestation, répéter le traitement. Dans les endroits où il y a présence d'une source continuelle d'infestation, établir des stations d'appâts permanentes et réapprovisionner au besoin.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre la réglementation provinciale pour le nettoyage du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide inutilisable. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination des rongeurs : Jeter les rongeurs morts aux ordures ou les enterrer.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves when handling this product. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing separately from other laundry, with soap and water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

FIRST AID: If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If on skin or clothing,** take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If swallowed,** call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or Poison Control Centre. If a pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: If ingested, Vitamin K_1, in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (PT) will determine appropriate therapy. Monitoring PT will indicate the necessity of repeated treatments.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds.

DIRECTIONS FOR USE: Use bait to control the Norway rat (*Rattus norvegicus*), Roof rat (*Rattus rattus*), and House mouse (*Mus musculus*) indoors and outdoors within 15 metres of buildings (dwellings, farm buildings, food service establishments [non-food areas], granary bins [empty], processing plants [feed, food, in non-food areas] and storage areas [non-food]). Rodenticide bait can be placed in tamper-resistant bait stations along the fence line of properties, outside of the 15-metre limit but within 100 metres of buildings, if the station is securely fastened (e.g., nailed down) to the fence or the ground.

Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas:
For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed area where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed.
For areas where feed or food is processed, served, or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove or cover all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents before reuse of the plant (processing areas include storage and service). Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

USE LIMITATIONS: Bait MUST be placed either in tamper-resistant bait stations or in locations not accessible to children, pets, livestock or non-target wildlife. DO NOT place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food.
Bait stations **(tier 3)** used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics: (1) be constructed of high-strength material (e.g., metal or injection molded plastic) and resistant to destruction by children; (2) have an entrance designed so that children cannot reach the bait; (3) have internal structure which prevents bait from being shaken loose; (4) have an access panel that fastens securely and locks (e.g., metal screw or padlock); and (5) bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, "WARNING-POISON", and the skull and crossbones symbol.
Bait stations **(tier 2)** used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations accessible to pets or livestock must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 3 bait stations: (1) resistant to destruction by non-target animals; and (2) have an entrance designed so that non-target animals cannot reach bait.
Bait applied outdoors and above-ground MUST be placed in bait stations.
Bait stations **(tier 1)** used outdoors, above-ground, in locations accessible to children, pets and non-target wildlife must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 2 and 3 bait stations: (1) be resistant to destruction or weakening by elements of typical non-catastrophic weather (such as, snow, rain, extremes of temperature and humidity, direct sunshine, etc.).

SELECTION OF TREATMENT AREAS: Determine areas where rats and/or mice will most likely find and consume the bait. Generally, these areas are along walls, by gnawed openings, in burrows, in corners and concealed places, between floors and walls, or in locations where rodents or their signs have been observed. Maintain a steady supply of fresh bait. Remove any spoiled or contaminated bait promptly.

APPLICATION DIRECTIONS:
Each HAWK All-Weather Rodent Bar consists of a 454 g slab scored to be divided into sixteen 28 g pieces.
RATS: Break and apply 4 to 16 pieces of HAWK All-Weather Rodent Bar at intervals of 5 to 10 metres per placement. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for at least 10 days or until signs of rat activity cease.
MICE: Place one 28 g piece of HAWK All-Weather Rodent Bar at 2.5 to 4 metre intervals. Two 28 g pieces may be needed at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days or until signs of mouse activity cease.
RATS/MICE: Replace contaminated or spoiled bait immediately. To prevent reinfestation, eliminate food, water, and harborage as much as possible. If reinfestation does occur, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed.
DISPOSAL: Do not reuse empty containers. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.
RODENT DISPOSAL: Dispose of dead rodents in garbage or by burying.
STORAGE: Store in cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.
NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

021121/10-16

SPECIMEN LABEL